



Le très honorable Justin Trudeau,  
Premier ministre du Canada  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

**Objet : les massacres des civiles dans les Territoires palestiniens occupés : le Canada doit exiger le respect du droit humanitaire international et la protection des civils, ce qui inclut d'exiger d'Israël qu'il lève le blocus illégal et inhumain de la bande de Gaza.**

Monsieur le Premier Ministre,

**Le Centre des Droits Humains en Amérique du Nord suit les atrocités dans les territoires palestiniens occupés depuis le début de l'année et particulièrement depuis le 7 octobre 2023, et c'est avec la plus grande inquiétude que nous nous adressons à vous aujourd'hui.**

Nous sommes alarmés par l'ampleur sans précédent des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains commis principalement par le gouvernement extrémiste Israélien et qui génère la réaction des Palestiniens qui se défendent avec les moyens de bord. Il s'agit d'une véritable catastrophe humanitaire. En vertu du droit international humanitaire, toutes les parties à un conflit ont clairement l'obligation de protéger la vie des civils pris dans les hostilités.

**Depuis le 8 octobre 2023, l'armée israélienne a bombardé Gaza à un rythme sans précédent, faisant au moins 3 300 morts et plus de 9 000 blessés.** Un exode massif est en cours dans le nord de la bande de Gaza. La plupart des civils de Gaza sont les descendants de plus de 750 000 Palestiniens déplacés ou contraints de fuir leurs maisons en 1948, également connue sous le nom de Nakba. L'histoire se répète et risque d'exacerber ce cycle de violence qui dure depuis presque deux décennies pour faire face à une nouvelle tentative de déraciner le peuple palestinien de la bande de Gaza.

**Les forces d'occupation israéliennes ont ordonné aux civils du nord de Gaza et de la ville de Gaza d'« évacuer » vers le sud, un ordre irréalisable « aux conséquences humanitaires dévastatrices », comme l'ont déclaré les Nations unies, qui s'apparente à un transfert forcé massif, interdit par le droit international.**

Les organisations internationales ont également vérifié des preuves de l'utilisation par l'armée israélienne d'obus d'artillerie au phosphore blanc dans des zones civiles densément peuplées de Gaza, qui sont considérées comme des attaques illégales et aveugles. Le phosphore blanc est une arme incendiaire au sens du protocole III de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques et présente un risque élevé de brûlures atroces et de souffrances à vie lorsqu'il est utilisé dans des zones civiles.

**La fermeture par Israël de la seule centrale électrique de Gaza a exacerbé une crise humanitaire déjà désespérée.** L'eau, la nourriture et l'accès aux services essentiels



manquent dans les hôpitaux de Gaza, qui ont déjà du mal à faire face à l'afflux de blessés. Cette situation met gravement en danger la vie des personnes hospitalisées, notamment celles se trouvant en soins intensifs, ou souffrant de maladies chroniques, ainsi que les nouveau-nés qui dépendent d'une assistance respiratoire. Ce qui s'apparente à une punition collective.

**Inexplicablement, le Canada n'a toujours pas dénoncé publiquement les frappes aériennes aveugles d'Israël, le blocus total et le déplacement forcé imminent de plus de deux millions de civils dans la bande de Gaza.**

**Le Centre des Droits Humains en Amérique du Nord** demande instamment à votre gouvernement de :

- Condamner l'attaque de l'hôpital de Gaza qui a généré plus de 500 morts le 17 octobre 2023
- Exhorter les deux parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et donner la priorité à la protection des vies civiles, et à mettre fin aux attaques aveugles contre les infrastructures civiles et aux meurtres de civils.
- Exhorter publiquement et sans équivoque les autorités israéliennes à annuler immédiatement l'ordre d'«évacuation».
- Négocier et garantir l'accès de l'aide humanitaire - fournitures médicales, nourriture, eau potable et autres produits essentiels à la survie et à l'égalité des sexes - dans l'ensemble des Territoires palestiniens occupés, sans obstruction.
- Utiliser tous les efforts diplomatiques à sa disposition pour s'attaquer aux causes profondes des cycles répétés de violence et mettre fin au blocus illégal d'Israël sur Gaza, qui dure depuis plus de 16 ans, et au système d'apartheid imposé par Israël à tous les Palestiniens et Palestiniennes.

Monsieur le Premier ministre, vous avez le devoir, au nom de tous les Canadiennes et Canadiens, de respecter les engagements internationaux du Canada en matière de droits humains et à exiger d'Israël et ses alliés qu'ils respectent ces mêmes obligations.

En cette heure critique, nous vous demandons instamment de vous placer du bon côté de l'histoire et d'utiliser sans équivoque la voix et l'influence du Canada pour protéger les plus vulnérables.

Belaid Elbousky  
Président

Abdesselam Mejlaoui  
Vice-président (Représentant au Canada)

Copie : L'Honorable Mélanie Joly, Ministre des Affaires étrangères